

Compte rendu du Conseil de Quartier
Dombrowski / Chapelle d'Élocques
Mardi 29 septembre 2015

Présents : Michel Demuyter – Didier Denis – Alain Derozier – Jade Dupré – Henri Willemo – Véronique Léoni – Daniel Wascheul – Marie-Louise Fessart – Béatrice Gimenez

Absents : Johann Deloeil – Florian Thieffry – Noël Derain

➤ **Réunion publique : retour sur la réunion**

La question de l'information des habitants du quartier a été posée lors d'une précédente réunion. Il était notamment question d'un site internet ou d'un bulletin, les habitants étant curieux de ce qui se passe dans nos conseils.

Ensuite, la question de la propreté est revenue. En effet, après une amélioration, à un moment où les habitants pensaient que c'était en voie d'amélioration, la propreté s'aggrave de nouveau. Entre les dépôts sauvages, les containers laissés dehors, l'anarchie dans le ramassage des déchets, qu'est-il possible de faire ?

À cette question, Mélissa Menet répond qu'il y a un retour des mauvais comportements en terme de propreté, qu'il existe des points noirs dans le quartier. Le conseil de quartier aura l'occasion de revenir sur ce problème, même si c'est une question « d'éducation » chez les personnes habitants le quartier.

Anne-Sophie Leduc reviendra également sur les questions de propreté dans le quartier, les choses mises en œuvre et les politiques menées par la commune à ce sujet.

Suite à une question d'un conseiller de quartier sur les mails récupérés lors de la réunion publique, la présidente du conseil explique que ceux-ci serviront à relayer les informations des opérations en cours ou à venir, et des actions qui seront organisées sur le quartier. De plus, les comptes rendus pourraient leur être envoyés, et apparaître sur le site internet de la mairie, ainsi que dans Hellemmes Actualités.

Après un échange avec Rémi Lefebvre, conseiller communal chargé de la démocratie participative, un certain nombre de sujets ont été abordés : le trombinoscope et les informations qui pourraient apparaître sur le site internet. D'ici le prochain conseil d'octobre, une demande sera faite à la commune afin d'avoir des informations sur les outils disponibles, ainsi que pour faire apparaître les comptes rendus des conseils de quartier. Mélissa Menet s'engage à faire un retour au Conseil de Quartier sur ce point lors de la prochaine réunion.

➤ **Politique de la commune en matière de travaux de voirie et organisation de la circulation au sein de la commune.**

Il y a eu, il y a quelques semaines, un décès à l'angle de la rue Jules Verne. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de choses doivent être prises en compte dans le travail de la commune à ce sujet. C'est pour cela que Gilles Vanderbruggen, Conseiller Communal, est présent lors de ce conseil, afin d'en discuter avec les conseillers de quartier et d'expliquer comment se construit la politique communale sur ce genre de sujet. Un certain nombre de choses doivent être prises en compte afin de faire des propositions.

Selon l'élue à la voirie et à l'urbanisme, ce travail se fait en collaboration avec Anne-Sophie Leduc. M. Vanderbruggen explique que les questions de voirie sont du ressort de la commune, mais également de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Il est donc indispensable de prioriser les actions menées en termes de voirie dans la commune. M. Vanderbruggen en profite pour expliquer aux conseillers de quartier le chantier de la rue Fénelon et de la rue Jules Guesde. La réflexion faite à ce sujet n'est pas la conséquence de l'accident mortel. Cependant, il y aura une priorisation de ce carrefour, car cela va dans le sens où un travail est déjà entamé au niveau de l'église, dans la continuité des travaux menés à ce niveau. De plus, l'élue explique que le plus gros des travaux seront ceux de la rue Jacquard et de la rue Etienne Dolez.

- Rue Faidherbe/Rue Jules Guesde et chemin Curie.

Le projet ne démarrera pas avant la fin des travaux rue de l'Abbé Six pour ne pas bloquer tout le quartier en même temps. Pour les déjections canines, la seule chose qu'il est possible de faire est de sensibiliser les personnes qui multiplient les incivilités.

- Rues Fénelon/Jules Guesde (carrefour) : un bordurage sera fait.

Les angles de rotation seront conservés. Des places de stationnement seront perdues et des potelets seront posés. De plus, une mise en sécurité des passages piétons sera effectuée. La nouveauté sera le marquage des stationnements, moins de place de stationnement devant Léo Lagrange remplacé par des barres pour vélo et également une mise en sécurité des passages piétons avec une avancée de trottoirs. Enfin, un passage rouge sera mis en place, avec quatre places de stationnement supplémentaires et une place supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite.

Un conseiller évoque la question des ralentisseurs. M. Vanderbruggen répond que les ralentisseurs créent des fissures dans les habitations, des nuisances sonores, et que le coût reste important pour quelque chose qui sera probablement démonté très rapidement.

La deuxième partie des travaux permettra un passage en zone 30 autour de l'Église. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'aménagement des rues en zone 30 permet d'avoir des voies cyclistes en sens inverse, selon des normes imposées. Il est possible de refuser le contresens cyclable en expliquant le refus.

Pour Mélissa Menet, la question des zones 30 dans le quartier apporte beaucoup de réponse aux problèmes que peut rencontrer le quartier en terme de sécurité routière et de circulation.

Gilles Vanderbruggen affirme qu'une information aux riverains sera faite pour les travaux de la rue Jules Guesde.

➤ **Propreté :**

Mélissa Menet affirme que c'est un sujet sensible sur le quartier. Il n'est pas certain de trouver une solution pour que le quartier soit totalement propre. Les gens doivent pouvoir changer leur comportement. Il est indispensable de mettre en place des actions et des initiatives, en puisant chez nos voisins, dans d'autres communes, pour voir ce qu'ils font pour lutter contre certaines dérives.

Anne-Sophie Leduc reviendra sur les actions mises en œuvre par la commune, sur l'expérience et les actions de propreté effectuées (prévention, répression, limites de la commune à ce sujet, un tableau recensant les cas de figures sur les interventions propreté étant distribué aux conseillers de quartier).

Pour Hellemmes, la commune intervient d'abord par des phases de sensibilisation (porte à porte). Si les habitants sont là, les agents expliquent ce qui ne va pas et ce qu'ils encourent. En cas d'absence, un flyer est déposé. Si le problème continue, il y a de nouveaux passages. Le troisième volet est le courrier d'explication, tout en donnant par la même occasion les coordonnées nécessaires en cas de problème, afin de trouver des solutions. La verbalisation arrive quand le problème devient très compliqué. Cet ultime recours reste difficile à mettre en œuvre car il n'y a qu'un seul agent, et il faut aussi identifier la bonne personne. Ce qui est encore plus compliqué, s'il y a un passage au tribunal, c'est que celui-ci déboute très facilement les actions entamées car ce dernier affirme que la ville n'est pas compétente pour cela.

C'est un travail vaste, rue par rue. Sur certaines, il y a de véritables améliorations, avec 80% de sensibilisation qui marche.

Enfin, pour le ramassage des déchets, il existe pour les prestataires des contrôles inopinés. Par exemple, si le passage d'un camion pose problème, on regarde si ce problème est véritable. En effet, la Mairie reçoit les plaques minéralogiques des véhicules qui gênent le passage. Mais les voitures ne peuvent être verbalisées, car elles ne sont pas prises sur le fait.

Infos faites par les locataires LMH, et cela marche. Travail aussi fait par certains propriétaires dans la rue avec actions visibles et concrètes.

Pour la présidente du conseil de quartier, il est possible de faire une rue, de sensibiliser. Cela pourrait être une initiative des habitants, un contact avec les voisins, donner les informations aux nouveaux voisins. C'est une prise en main d'un certain nombre d'informations de la part des habitants. Il y a une communication et un contact à avoir avec les gens. Avec plus de communication, on pourrait arriver à quelque chose. De plus, c'est un sujet sur lequel les conseillers de quartier

pourraient se mobiliser, en étant un point d'appui à la personne qui travaille sur ce sujet à la mairie.

Mélissa Menet explique que des initiatives ont déjà été lancées avec la question des correspondants propreté dans les communes associées et les quartiers. Elle ajoute que lorsque l'agent propreté passe, l'information est fournie (passage à part). D'autres informations sont aussi disponibles sur le site internet de la ville, de la MEL et d'Esterra.

Le conseil de quartier peut faire une proposition de date pour organiser un diagnostic en marchant au mois d'octobre, cela pouvant se faire un mercredi après-midi, pour voir les endroits qui sont de véritables points noirs, où les gens peuvent poser des déchets après le ramassage. Un retour en conseil de quartier sera également fait. Les conseillers de quartier sont d'accord pour la date du 19 octobre, dès 17h00, au local AKADO.

➤ **Informations**

- LMH

Un certain nombre de choses pour le réaménagement des jardins sont faites, et réattribution des parcelles seront reprises par LMH. En ce qui concerne la réhabilitation des logements Chapelle d'Élocques, un questionnaire est envoyé aux résidents, pour connaître les attentes et les services proposés, le bâti, les parties communes. Sur 400 logements, 100 questionnaires sont revenus, montrant l'intérêt des habitants sur le patrimoine d'LMH sur le secteur. Le 16 novembre prochain sera organisée une réunion de concertation sur cette opération de réhabilitation de la Chapelle d'Élocques. Pour le moment, c'est en prévision.

C'est un sujet qui va s'étaler sur pas mal d'années, car il y a beaucoup à faire (réhabilitation en trois ans voire plus). De plus on est loin de démarrer. Il est important d'associer les conseillers de quartier à cette réunion qui sera dans un 1^{er} temps un débriefing du questionnaire et qui concernera une partie importante du quartier. L'information sera transmise une fois la date retenue validée, et se déroulera Espace des Acacias.

- Programme Renaissance sur Hellemmes.

6 et 7 novembre : Hellemmes se met aux couleurs de Renaissance. Lille 3000 est l'événement organisé sur Lille, Hellemmes et Lomme tous les trois ans. Beaucoup d'artistes locaux vont pouvoir se produire et monter un certain nombre d'événements sur la ville.

Le 7 novembre sera la journée phare, avec une exposition à l'Espace des Acacias. Il y aura également des événements délocalisés sur le quartier de l'Épine. Plus de renseignements et détails sur le site de la ville et certainement dans le prochain Hellemmes Actualités. Cette année, la thématique choisie pour la commune est celle de la lumière.

Un conseiller pose la question de l'organisation du Conseil Communal de Concertation. Mélissa Menet explique qu'elle ne possède aucune information à ce sujet, malgré le prochain renouvellement, et la séance plénière du 17 octobre.

- Parc Leroy : où en est-on ?

Mélissa Menet affirme qu'il y a eu plusieurs rendez-vous, pour voir ce qu'il est possible de faire pour le parc. Début 2016, il y aura le lancement de l'appel d'offre pour le travail qui sera mis en œuvre avec les paysagistes afin de retravailler les entrées. Il y aura une communication particulière à ce sujet avant le passage en conseil communal.

Prochain conseil de quartier : Mardi 27 octobre 2015 à 19h00 local AKADO.